[VERRE]
ON ME TRIE comme je suis !

LE SAVIEZ-VOUS?
1 EMBALLAGE EN VERRE SUR 5 SE RETROUVE ENCORE À LA POUBELLE. QUELQUES CONSIGNES RESTENT ENCORE MÉCONNUES... LE PLUS SIMPLE, C'EST DE SE SOUVENIR QUE TOUTES LES BOUTEILLES ET FLACONS, TOUS LES POTS ET BOCAUX EN VERRE SE TRIENT ET SE RECYCLENT. DIRECTION DONC LES COLONNES À VERRE PUIS LA VERRERIE OÙ LEUR AVENIR EST ASSURÉ...

Sans rien enlever...



Les bouchons, les couvercles, les étiquettes, les parties métalliques ou en plastique ne perturbent pas le recyclage du verre.
Ces éléments annexes, quelle qu'en soit la matière, peuvent être laissés sur les bouteilles, pots et bocaux. Ils sont extraits ou détruits à la verrerie.

Même brisé...



Quand ils arrivent à la verrerie, les emballages en verre sont concassés, transformés en « calcin ». Le fait qu'ils arrivent déjà brisés ne gêne donc pas le recyclage.
Le «calcin» sera fondu et transformé en de nouveaux emballages, localement, aux verreries d'Albi ou de Béziers.

Sans me laver !



Il suffit de bien les vider.



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE SE RECYCLENT...

Les emballages en verre se recyclent à l'infini. Une bouteille en verre sera transformée en une nouvelle bouteille, avec très peu de déperdition de matière. Une tonne de verre triée et recyclée permet d'économiser 660 kg de sable !
Et ce recyclage s'inscrit dans un schéma d'économie circulaire, grâce au partenariat de Trifyl avec la verrerie d'Albi dans le Tarn et OI Manufacturing dans l'Hérault.

LE CYCLE DE VIE DU VERRE, À L'INFINI...



Emballages en verre à trier à la maison



À déposer dans les colonnes à verre



Collectés et transportés jusqu'à la verrerie



Re-triés, concassés et transformés en calcin (verre broyé)



Calcin fondu, soufflé et transformé en nouveaux emballages

VRAI FAUX

La vaisselle, les verres de table et les plats de pyrex se trient aussi ?

NON > Attention, la vaisselle, les verres de table, les assiettes, les plats... ont souvent des compositions complexes et ne doivent pas être mis dans les colonnes à verre. À la verrerie, les débris de vaisselle créent des défauts dans les nouvelles bouteilles. Côté technique, c'est le point de fusion qui diffère. Le verre est fondu à 1550 °C, pas la vaisselle. Les miroirs, les vitres, les ampoules doivent être apportés en déchèterie. Seul le «verre d'emballage» se trie et se recycle : bouteilles, flacons, pots, bocaux.

Le tri du verre se porte de mieux en mieux ?

OUI > Le tri des emballages en verre connaît de très bonnes performances sur notre territoire du Tarn du Revélois et de l'Hérault, avec près de 32 kg par an et par habitant. Depuis 4 ans, les tonnages sont en constante progression avec, en moyenne, + 1kg trié par habitant chaque année. Félicitations !

Le tri du verre permet de faire des économies?

OUI > Les recettes issues de la vente du verre viennent atténuer les charges pour les contribuables. 1 tonne d'emballages en verre triée coûte 13,20e à la collectivité quand 1 tonne de déchets résiduels peut être facturée jusqu'à 81 e.